

Message Blanquer Reçu le 3/12/2019 sur les boîtes académiques

Mesdames et messieurs les Professeurs,

Le Gouvernement a pour objectif de créer un système universel de retraite qui couvrira tous les Français selon une règle simple et juste : un euro cotisé dans le système apportera les mêmes droits.

Alors que nous arrivons à la fin d'une période de concertation engagée début 2018, le Premier ministre a précisé il y a quelques jours certains aspects importants de la réforme :

- **le nouveau système de retraite sera un système de répartition**, comme aujourd'hui, basé sur la solidarité entre les générations ;
- ce sera un système par points, **et nous inscrirons dans la loi la garantie que la valeur du point ne pourra pas baisser ; ainsi nous garantirons le niveau des pensions et le pouvoir d'achat des retraités** ;
- nous mettrons en place un minimum de pension à 1000 euros par mois pour ceux qui ont une carrière complète.

S'agissant des fonctionnaires, il a confirmé que ce nouveau système de retraite représenterait un progrès dans deux directions :

- ils cotiseront dorénavant sur toute leur rémunération, y compris sur leurs primes ; cela veut dire **plus de droits qu'aujourd'hui** ; cela veut dire aussi qu'à carrière et rémunération identique, les droits à la retraite seront identiques, ce qui n'était pas le cas aujourd'hui ;
- Nous étendrons à la fonction publique la **reconnaissance de métiers pénibles, qui n'existait jusque-là que pour le secteur privé**.

Pour les enseignants

Du fait du montant plus limité des primes versées aux enseignants par rapport à d'autres fonctionnaires comparables, **le Gouvernement s'est engagé à ce que la mise en place du système universel s'accompagne d'une revalorisation salariale permettant de garantir un même niveau de retraite pour les enseignants que pour des corps équivalents de la fonction publique**.

Cet engagement a été formulé par le Président de la République et le Premier ministre. **Il sera formalisé dans le projet de loi créant le système universel**.

Je vous tiendrai régulièrement informés de l'avancement des discussions entre le Gouvernement et les organisations syndicales.

Je vous prie de croire, mesdames et messieurs les Professeurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse